

CCTP

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DU MATERIEL ET DEFINITION DE LA PRESTATION

Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure adaptée selon la réglementation en vigueur.

2-1 - Type

La fourniture faisant l'objet du présent cahier des charges est l'acquisition d'un tractopelle neuf avec reprise.

Le candidat remettra à la commune une fourniture respectant les critères suivants :

Tractopelle :

- Il sera livré avec la carte d'immatriculation à la mairie de Savigny-sur-Braye.
- Il sera livré avec une documentation technique en français comprenant :
 - Caractéristiques techniques
 - Notice d'entretien et d'utilisation
- Attestation de conformité à l'article R 233-62 du Code du travail
- Moteur :
 - 75 chevaux
 - Réservoir carburant avec blindage
- Transmission :
 - Boîte de vitesse avec inverseur manuel / powershift en option
 - Pont arrière avec différentiel et blocage
 - Pont à 4 roues motrices
 - Freins à disques immergés
- Pneumatiques :
 - Semi industriel Michelin AV 340/80-20
 - Semi industriel Michelin AR 480/80-26
 - Garde boue sur roues avant
- Système hydraulique :
 - Pompe hydraulique à pistons à débit variable
 - Débit minimum 160L/mn
 - Pression 250 bars
- Equipement chargeur :
 - Chargeur à bras type parallélogramme
 - Anti-tangage
 - Hauteur de déversement 2,60 m
 - Godet chargeur 1000 litres avec dents boulonnées 6 en 1 + fourches sur godet
 - Clapet obligatoire sur brancard
 - Code Joystick
 - Télescopage balancier
- Pelle rétro :
 - Déport latéral hydraulique
 - Attache rapide des godets hydraulique « auxiliaire double effet »
 - Godets de 30, 45, 60, 90, un godet trapèze (pour fossés), curage 150 inclinable
- Climatisation
- Avec l'offre de prix, le candidat devra remettre une documentation détaillée du matériel proposé avec marque et caractéristiques techniques.
- Garantie 2 ans
 - Option : garantie de 2 ans supplémentaires